



Office cantonal de l'emploi

OBJECTIF

Permettre à la population genevoise d'accéder à l'emploi, de le conserver et de permettre à chacune et à chacun d'accéder à des emplois de qualité, à tout niveau de qualification

Emploi

Proposer des mesures ciblées, le plus tôt possible

Tenir compte des obstacles à l'insertion rencontrés par certains groupes spécifiques

1. Level +, un espace collaboratif unique en Suisse en faveur des seniors

Objectif : renforcer l'employabilité, l'attractivité, la visibilité et l'emploi des seniors. Permettre aux candidates et candidats de plus de 50 ans d'être au cœur d'un écosystème dynamique, flexible et décloisonné pour créer des interactions, des synergies, des opportunités, des associations de compétences et s'enrichir mutuellement.

Public-cible : candidates et candidats seniors issus de la banque/finance, trading/shipping, IT, marketing/communication, indépendamment de leur fonction et de leur niveau de responsabilité. Cadres seniors avec responsabilité d'encadrement/management tous secteurs confondus.

Réalisation : mise en œuvre d'un programme "hors murs" qui rassemble des entreprises, des agences de placement, des experts du marché du travail et des personnes en recherche d'emploi dans un même lieu ouvert et collaboratif. Un accompagnement personnalisé des candidates et des candidats à l'emploi est effectué, ainsi que la participation à des ateliers thématiques et à des événements de réseautage pour resserrer les liens avec des partenaires et nouer des contacts avec de potentiels recruteurs.

Partenaires directs : Voisins (porteur de projet); Accès Personnel; Adecco.

Dates clés : début: septembre 2021 pour 3 ans (projet pilote financé dans le cadre du programme d'impulsion du Conseil fédéral).

Chiffres clés : nombre de participantes et participants depuis le début de la mesure: 145 (dont 66 actuellement en mesure); Moyenne d'âge 55,5 ans; Moyenne de mois de chômage avant la mesure 12,9 (51% des personnes au chômage depuis plus de 12 mois); Taux de retour à l'emploi dans les trois mois suivant la mesure: 35%



2. No limit - le numérique pour tous

- Objectifs** : améliorer les perspectives professionnelles des personnes au chômage éloignées du numérique; Surmonter les appréhensions liées à l'utilisation des nouvelles technologies; Renforcer les compétences et l'autonomie dans l'utilisation des outils numériques; Améliorer l'efficacité des démarches administratives et de recherche d'emploi.
- Public-cible** : candidates et candidats à l'emploi qui manquent de connaissances et de pratique dans l'utilisation des outils numériques (fracture numérique).
- Réalisation** : un espace dédié et équipé dans les locaux de l'Office cantonal de l'emploi (OCE) avec un guichet pour répondre aux besoins immédiats (résolution de problème et des ateliers pratiques).
- Partenaire** : Declix
- Chiffres clés** : ouverture le 1er mars ; 727 participants depuis le 1er mars; Nombre attendu de participants à terme: 500 /mois

3. Prévenir les sanctions évitables

- Objectif** : prévenir les sanctions qui sont imputables à des retards ou des oublis, éviter de sanctionner lorsqu'un juste motif explique le non-respect des prescriptions.
- Public-cible** : l'ensemble des personnes touchant des indemnités
- Réalisation** : rappel des rdv et des échéances par SMS; introduction d'un droit d'être entendu avant de prononcer les sanctions.
- Chiffres clés** : droit d'être entendu: Les personnes concernées font usage du droit d'être entendu dans environ 50% des cas. Parmi ceux-ci, environ 30% des sanctions sont abandonnées après avoir entendu les personnes. Le nombre moyen d'oppositions a baissé d'un tiers.
- Rappels** : depuis août 2021, plus de 100'000 SMS et 100'000 courriels de rappels de rendez-vous envoyés, environ 55'000 courriels de rappel à fournir des documents envoyés à 5 jours du délai (avec une baisse de 50% entre septembre 2021 et mars 2022, liée au fait qu'une fois qu'elles ont reçu un premier rappel, les personnes concernées rendent les documents plus tôt les mois suivants).



4. Etude sur les sanctions

- Objectif** : étude quantitative et qualitative sur le profil des personnes sanctionnées visant à identifier dès l'arrivée au chômage les personnes ayant besoin d'un accompagnement renforcé.
- Public-cible** : personnes confrontées à des obstacles à l'insertion (difficultés administratives, financières, personnelles, etc.)
- Partenaires** : mandataire en cours de sélection
- Réalisation** : lancement d'un mandat d'étude

Employabilité

Favoriser l'employabilité en partenariat avec les secteurs économiques
Répondre au besoin de main d'œuvre dans le bassin genevois

5. Bonus employabilité

- Objectif** : renforcer l'engagement et la formation de personnes au chômage.
- Public-cible** : entreprises privées genevoises qui recrutent une personne inscrite à l'OCE nécessitant un plan de formation et au bénéfice d'une allocation d'initiation au travail (AIT).
- Réalisation** : octroi d'un bonus employabilité de CHF 4'000 aux entreprises susmentionnées qui recrutent dans le cadre d'une AIT et qui en font la demande. Les entreprises s'engagent à mettre en place une formation pour un engagement durable.
- Chiffres clés** : 554 AIT en 2021 (+42% par rapport à 2019). 81% des AIT ont fait l'objet d'une demande d'octroi du bonus employabilité.



6. Action spécifique avec l'hôtellerie-restauration pour le recrutement

- Objectif** : mettre en place une action rapide dans le domaine de l'hôtellerie et la restauration pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre dans ces secteurs d'activité au début de l'été 2021.
- Public-cible** : demandeuses et demandeurs d'emploi (DE) actifs inscrits à l'OCE et actifs dans les secteurs concernés.
- Réalisation** : sélection ciblée des dossiers transmis aux associations professionnelles et collaboration renforcée.
- Partenaires** : groupement Professionnel des Restaurateurs et Hôteliers GPRH – environ 120 membres; Société des hôteliers genevois – SHG - 126 établissements
- Résultats** : la sélection des dossiers des DE réalisée pour cette opération était de qualité puisque les chiffres démontrent que le taux de réinsertion de ces derniers est deux fois plus élevé (16.7%) que la moyenne de la branche (6-7%).

Cette action a été mise en place pour pouvoir répondre à un besoin de manière rapide et sur une période définie. Cette opération ponctuelle a par ailleurs été menée en parallèle du travail de sélection et d'assignation qu'effectue quotidiennement le Service Employeurs dans la gestion des emplois vacants.

7. Formation certifiante dans le secteur des soins

- Objectif** : attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) d'aide en soins et accompagnement (ASA) pour les candidates et candidats en emploi de solidarité (EdS).
- Public cible** : candidates et candidats en fin de droit de chômage et/ou à l'aide sociale financière.
- Partenaires** : établissement Médico-Sociaux (EMS) ou Etablissements accueillant des Personnes en situation de Handicap (EPH); Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC); OrTra santé-social Genève.
- Réalisation** : mise sur pied d'un partenariat liant l'engagement de personnes en EDS en vue de l'obtention de l'AFP d'aide en soins et accompagnement. L'employeur partenaire s'engage à maintenir le personnel en emploi, au sein de son effectif, au minimum 24 mois, à l'issue du cursus de formation.
- Chiffres clés** : 13 personnes (11 femmes et 2 hommes) en EdS sous contrat d'apprentissage AFP auprès de 8 entreprises (9 personnes dans 5 EMS et 4 dans 3 EPH). Déploiement du projet entre le 01.03.2022 (?) jusqu'au 29.02.2024.



8. Contre-projet à l'initiative 1000 emplois

- Objectif** : favoriser la formation des personnes inscrites au chômage pour développer leur employabilité et répondre aux besoins en compétences du marché de l'emploi. Favoriser une insertion la plus durable possible sur le marché du travail.
- Public-cible** : personnes peu ou pas qualifiées, ou dont les qualifications ne correspondent plus au besoin du marché du travail.

Les travaux sont en cours devant la commission de l'économie qui doit décider d'une entrée en matière sur un contre-projet.